

## Assemblée Générale des 23 et 24 novembre 2023

Ce numéro 8 de l'@CCP revient exclusivement sur l'Assemblée Générale Nationale 2023 de notre association qui s'est tenue pour la première fois en mode séminaire à Disneyland Paris les 23 et 24 novembre derniers.

Elle sera reconduite, si possible, sous ce format compte tenu de vos retours positifs sur l'organisation favorable aux échanges et à la convivialité.

L'AGN était aussi accessible en vision conférence.

Le compte rendu de l'AGN ainsi que l'ensemble des vidéos est mis en ligne sur le site de l'ACCP.



Les élections des membres du Conseil d'administration puis l'élection des membres du bureau de l'ACCP par le nouveau Conseil d'Administration ont donné lieu cette année à un très important renouvellement.

La table ronde sur le thème de la responsabilité des gestionnaires publics, les actualités métiers et les partenaires sont présentés pages 2 à 7.



Moment fort de l'AGN le discours de notre Président est venu clôturer cette AGN 2023 qui ouvre un nouveau cycle pour l'ACCP.

@CCP 8

Laurence BERNARDIN  
Rédactrice de l'@CCP



## La table ronde

Pour la première fois lors d'une AG, une table ronde sur le thème de la responsabilité des gestionnaires publics a réuni les principaux acteurs de la réforme entrée en vigueur le 1er janvier 2023.

Articulée autour de trois temps:

- présentation de la réforme suivant un axe choisi par chaque intervenant;
- questions suscitées par chaque intervention posée par l'animatrice de la table ronde Nassima ZAIDI;
- question de la salle.

Cette table ronde a permis d'appréhender de manière complète et nuancée le nouveau dispositif de responsabilité des gestionnaires publics.



**Nassima ZAIDI**

Secrétaire Générale de l'ACCP  
Animatrice de la table ronde

**Florent GAULLIER-CAMUS**

Docteur en droit public et avocat au Barreau de Bordeaux spécialisé en droit de la responsabilité des gestionnaires publics

**Stéphanie DAMAREY**

Professeure de droit public financier à l'université de Lille, autrice du rapport « Propositions pour un régime de responsabilité des gestionnaires publics »

**Nicolas GROPER**

Avocat général près la Cour des comptes,

**Céline CHOUVELON**

Cheffe de la cellule responsabilité à la DGFIP

**Guillaume ROBERT**

Chef de service du GLABPE

## La vie associative

Une assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle a été votée une modification des statuts, a précédé l'AG National ordinaire.

Après le rapport moral du Président Laurent ROSE-HANO, le Trésorier Yves BENEDETTI a présenté les comptes annuels de l'association qui ont été adoptés à l'unanimité.

Une refonte des tarifs a également été votée pour plus de simplicité et d'équité ; 8 tarifs contre 17 auparavant sont désormais en vigueur au 1er janvier 2024.

17 administrateurs ont été élus lors des élections placées sous la responsabilité d'Alain PACCIANUS.

Des nouveaux membres du bureau ont aussi été élus par le conseil d'administration :

Laurent ROSE HANO a été reconduit à la Présidence de l'ACCP;

Nassima ZAIDI Secrétaire Générale a désormais pour adjoint Éric LETONDAL;

Pascal RAMPNOUX reprend la vice-présidence management et réseau avec Jean-Michel PUGNIERE vice-président délégué;

La vice-présidence SPL menée par Pascal CLAUSS secondé par Marc Antoine VITTE s'était étoffée en 2021 pour représenter les conseillers aux décideurs locaux avec Joëlle METZ et en 2023 c'est au tour de la vice-présidence Fiscalité d'Agnès DORIDANT de compter désormais deux déléguées : Florence KUGLER pour les SIP et Valérie ARENA pour les SIE.

Malgré leur impossibilité de se présenter au CA en qualité de retraité, Dominique PRIEUR gardera les rênes de la rédaction et publication du Trait d'Union et Michèle BARMETTLER continuera à assurer la veille juridique liée à la RGP.



Le Bureau National

## L'actualité des métiers



La présentation des actualités de la fiscalité par Agnès DORIDANT apporte quelques nouvelles inquiétantes comme l'abandon du développement de ROCSP qui pose la question du maintien de RAR et d'AMD.

Les SIP garderont la totalité de leur recouvrement et leur activité est à nouveau recentrée sur l'accueil.

Les dysfonctionnements importants des outils SURF qui remplace LASCAUX et de GMBI sont soulignés. Cela a généré une explosion des sollicitations des services par les usagers autant physiques qu'institutionnels.

Le temps consacré aux tâches d'accueil a conduit à l'effondrement du taux de traitement mensuel du contentieux.

**Agnès DORIDANT**

Vice-Présidente Gestion Fiscale de l'ACCP @CCP 8

La responsabilité des gestionnaires publics a largement été évoquée. Parmi ses effets les plus notables, nous sommes revenus sur le transfert de pouvoir du Ministre (suppression du pouvoir de remise du Ministre) au profit du juge qui peut désormais expertiser et juger toute la chaîne des responsabilités au sein des sphères du comptable et de l'ordonnateur.

Les procédures, sont stressantes et la nature des premières infractions sanctionnées laisse penser que la RGP est d'application assez large.

**Laurent ROSE-HANO**

Président de l'ACCP



## L'actualité des métiers

La présentation SPL par Joëlle METZ est centrée sur le métier du CDL qui demeure en construction, dont la répartition des tâches avec le SGC est parfois floue, chronophage en reporting et très évolutif selon les directions locales. La charge de travail des CDL explose car cette nouvelle fonction rencontre un indéniable succès auprès des collectivités locales.

Pascal CLAUSS fait le point sur les groupes de travail en cours : la suppression de la signature des comptes de gestion par les DDFIP, le CFU, le guide des imputations budgétaires, les outils de pilotage du SPL, HELIOS 2, la suppression de l'état de l'actif, et les futurs outils de datavisualisation.

ARAR (confection d'états des restes à recouvrer) et les outils SPL de M. VILIBORD (TIPTOP BANNETTE, CHD, calcul de la provision pour dépréciation d'actifs, exploitation des BODACC) sont ensuite salués car, en l'absence d'outils développés par la DGFIP, ils répondent au besoin des SGC et des CDL de gérer des masses de données. Nous attendons maintenant leur intégration dans HELIOS.



Gestion publique, de gauche à droite : Marc-Antoine VITTE, Joëlle METZ et Pascal CLAUSS

## L'actualité des métiers

L'actualité management et réseau présentée par Nassima ZAIDI est dense contrairement au réseau qui ne compte plus que 1.750 postes comptables (2.000 postes ont été supprimés depuis 2012) et 95.074 emplois (- 25% depuis 2008).



**Nassima ZAIDI**  
Secrétaire Générale de l'ACCP

Les règles de gestion ont vite évolué et maintenant se stabilisent avec des mutations faites au choix par un jury et la mise en place d'un accompagnement des cadres.

Les stratégies de carrière sont donc plus individualistes et la parole quelque peu « étouffée ».

La publication des postes vacants pour les comptables et les CDL au Fil de l'eau a été mis récemment en place. Il s'agissait par ailleurs d'une proposition de l'ACCP faite dès 2021.

L'application Passerelles permet d'avoir accès à la bourse d'emploi de notre ministère.

Pascal RAMPNOUX rappelle que le BIP (barème intuit personae) prendra fin en 2026 après sa reconduction en 2023. Il compense la perte des indemnités de conseil. Il est complété par un régime indemnitaire d'accompagnement à la restructuration du réseau.

L'échelon spécial 1015 accordé aux IDIV Hors Classe quasi-automatiquement lors d'un départ en retraite est désormais en partie assujéti au mérite et devient un outil managérial. En 2023, 50 % de l'échelon a été accordé au mérite et cela montera à 70 % en 2025.

L'ACCP propose la fusion des grades d'IP et d'IDIV pour mettre fin à ce grade atypique qui ne répond pas au besoin de diversification des carrières interministérielles et génère des problématiques de carrière interne à la DGFIP.



**Pascal RAMPNOUX**  
Vice-Président Réseau Management de l'ACCP

## L'actualité des métiers

Plusieurs partenaires et invités nous ont fait le plaisir de se joindre à nous pour nous présenter l'actualité et les enjeux de leur structure.



**Vincent BOUILLAGUET**

Président de l'Association Française de  
Cautionnement Mutuel



**Lionel LE GALL**

Président de l'Assurance Mutuelle  
des Fonctionnaires



**Stéphane LIARD**

Président de l'Association des Agents  
Comptables



**Frédéric PRIBILE**

Banque Française Mutualiste